



Department of Finance
Canada

Ministère des Finances
Canada

Deputy Minister

Sous-ministre

Ottawa, Canada
K1A 0G5

JUL 03 2012

2012FIN373983

Parliamentary Budget Officer

JUL 04 2012

Directeur parlementaire
du budget

Monsieur Kevin Page
Directeur parlementaire du budget
Bibliothèque du Parlement
Ottawa (Ontario) K1A 0A9

Monsieur, *Kevin*

Je vous écris pour faire suite à votre demande visant à obtenir de plus amples détails concernant les répercussions financières des réductions de dépenses présentées dans le tableau 6.7 du budget de 2012. Le tableau suivant décrit la façon dont on a tenu compte des mesures d'économie des budgets de 2010 et de 2011 dans les catégories distinctes des prévisions de dépenses de programmes directes.

Tableau 1 : Détails des réductions des dépenses ministérielles (en millions de dollars)

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Total des 7 années
Réduction des dépenses								
Paiements de transfert*	-15	-593	-1 105	-1 669	-2 108	-2 108	-2 108	-9 707
Charges de fonctionnement faisant l'objet d'un gel	-418	-1 168	-2 268	-2 625	-2 870	-2 871	-2 871	-15 092
Autres charges de fonctionnement	-2	-6	-353	-563	-561	-562	-562	-2 608
Amortissement des immobilisations	-17	-13	-26	-138	-116	-123	-123	-556
Total pour le budget de 2010 et le budget de 2011	-452	-1 780	-3 753	-4 994	-5 655	-5 664	-5 664	-27 962

Remarque : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

* Ceci fait référence aux paiements de transfert qui font partie des dépenses de programmes directes (subventions et contributions). Ce montant ne comprend pas les principaux transferts aux particuliers ou aux autres administrations.

En vous remerciant pour votre lettre, je vous prie d'accepter, Monsieur Page, l'expression de mes sentiments distingués,

Michael Horgan

Michael Horgan

c. c. : Madame Michelle D'Auray, secrétaire du Conseil du Trésor
Monsieur Rick Stewart, secrétaire adjoint auprès du Cabinet, Secrétariat de liaison de politique macroéconomique, Bureau du Conseil privé